



SDEC
ÉNERGIE

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE
DANS LE CALVADOS

Guide du DÉLÉGUÉ au SDEC ÉNERGIE

Mandat électoral 2020-2026



Suite aux élections municipales, chaque collectivité adhérente au Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados va désigner 2 délégués titulaires afin de la représenter au SDEC ÉNERGIE. Certains d'entre-eux pourront ensuite être élus comme représentant de leur collège au comité syndical, et pourront également être élu(e) au bureau syndical.

Ce guide vous permettra de :

- Comprendre l'organisation des instances du SDEC ÉNERGIE
- D'appréhender le rôle de délégué au SDEC ÉNERGIE
- De connaître les missions du syndicat

« Devenir délégué(e) au SDEC ÉNERGIE, c'est représenter sa collectivité auprès du syndicat départemental spécialisé dans les services publics locaux de l'énergie dans le Calvados. C'est aussi être au cœur des enjeux majeurs actuels de la société : la transition énergétique, l'aménagement du territoire, la performance des réseaux d'énergie, la lutte contre la précarité énergétique... Je compte sur vous pour vous engager pleinement aux côtés du SDEC ÉNERGIE et œuvrer ainsi pour un service public de l'énergie de qualité pour chaque collectivité et chaque habitant du Calvados. »

JACQUES LELANDAIS, PRÉSIDENT.

Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados

www.sdec-energie.fr

[f @sdecenergie](https://www.facebook.com/sdecenergie)

[#SDEC14](https://twitter.com/SdecEnergie)

Etre délégué au SDEC ÉNERGIE, c'est participer activement à ses activités car le syndicat est l'émanation des élus de tous les territoires.

Etre délégué au SDEC ÉNERGIE, est une responsabilité qui demande un minimum d'implication et de disponibilité.

Etre délégué est un engagement au service de tous.

Les différents mandats de délégués au sein des instances du SDEC ÉNERGIE

Le Président

Elu par le comité syndical, le Président est l'exécutif du syndicat. Il prépare et exécute les délibérations du Comité Syndical et du Bureau Syndical ; Il est l'ordonnateur des dépenses et le chef des services du syndicat.

Les Vice-présidents

Elus par le Comité syndical, les Vice-présidents assistent le Président, qui leur donne délégation pour l'exercice d'une partie de ses fonctions. Ils siègent au bureau syndical.

Les membres du bureau syndical

Elus par le comité syndical, ils participent aux réunions du bureau organisées au siège du SDEC ÉNERGIE, tous les mois. Le bureau syndical délibère dans la limite des délégations fixées par le comité syndical. Ils participent également aux différentes commissions internes qui étudient les dossiers soumis au vote du bureau et du comité.

Les représentants au comité syndical

Elus par les collèges électoraux, ils participent aux assemblées générales du comité syndical 4 fois par an.

Les délégués des collectivités

Elus par les communes et EPCI adhérents, ils sont membres des Commissions Locales d'Énergies (CLE) qui se déroulent 2 fois par an sur le territoire des CLE.

L'organisation des instances du SDEC ÉNERGIE



Toutes les communes du Calvados et les EPCI adhérents
Chaque collectivité adhérente au SDEC ÉNERGIE désigne 2 délégués titulaires qui vont siéger au sein du collège électoral dont elle relève, soit au total 1046 délégués.



17 collèges électoraux
16 représentants les communes
+ 1 représentant les EPCI adhérents
(Commissions Locales d'Énergies après les élections) Chaque collège électoral élit ses représentants au comité syndical, soit au total 93 représentants.

La Commune Urbaine
Caen la mer
La communauté urbaine désigne 59 représentants au comité syndical. (article L. 5215.22 du CGCT)



Comité syndical : 152 membres
Le comité syndical est composé de 152 représentants.
Le comité syndical élit le Président, les Vice-présidents et les membres du bureau syndical.



Bureau syndical
Le bureau syndical est composé d'un Président, de Vice-présidents et de membres élus par le comité syndical. Chaque collège, donc chaque territoire du département, est représenté au sein du bureau syndical

Le délégué est le trait d'union entre sa collectivité, les attentes des usagers, les entreprises et les services du SDEC ÉNERGIE

le délégué au centre des actions du SDEC ÉNERGIE



Moyens et outils à disposition

Le SDEC ÉNERGIE met à disposition des outils qui permettent aux délégués d'exercer pleinement leurs missions au SDEC ÉNERGIE.

Une équipe à votre service

Au quotidien, le délégué peut faire appel aux équipes techniques et administratives du syndicat. Chaque collectivité dispose de référents techniques locaux pour le suivi des chantiers et des projets.

Des rencontres périodiques et des réunions thématiques

Deux fois par an, le SDEC ÉNERGIE réunit les Commissions Locales d'Énergie (CLE). Les CLE sont des moments privilégiés d'échanges avec les délégués de ses collectivités adhérentes.

En outre, en fonction de l'actualité de l'énergie et du SDEC ÉNERGIE, des réunions thématiques, plus techniques, sont organisées au siège du syndicat à Caen ou sur site : **matinales de l'énergie, ateliers de la Fabrique Énergétique, journée porte ouverte...**

Les supports d'information

Chaque délégué est destinataire des supports de communication conçus par le SDEC ÉNERGIE pour être informé des actualités du syndicat et du secteur énergétique en général. Les délégués reçoivent notamment le **journal d'information Dialogue**, les **lettres d'information** électroniques et le **rapport d'activité annuel** du syndicat qu'ils sont invités à présenter en conseil.

Les sites Internet

Le SDEC ÉNERGIE dispose d'un site Internet, **sdec-energie.fr**, dont un espace extranet «adhérents» réservé aux élus et qui donne accès aux données d'activités du SDEC ÉNERGIE sur le territoire de leur collectivité.

Quatre autres sites Internet complètent l'information numérique du syndicat :

- **mobisdec.fr** : site du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- **mapeo-calvados.fr** : portail d'information géographique mutualisé piloté par le SDEC ÉNERGIE et le Département du Calvados ;
- **maisondelenergie.fr** : site d'information pédagogique sur l'énergie et réservations de visites ;
- **soleil14.fr** : cadastre solaire.

La charte du délégué au SDEC ÉNERGIE

Pour vous aider à comprendre le rôle du délégué au SDEC ÉNERGIE, une charte a été rédigée. Elle donne l'essence des missions de l'élu tout au long de son mandat. Agissant pour l'intérêt général, le délégué s'implique de manière neutre pour un meilleur service public de l'énergie et répondre au mieux aux besoins des collectivités.

1. Le délégué représente la position du conseil municipal ou communautaire auquel il appartient.
2. Le délégué est l'intermédiaire entre le SDEC ÉNERGIE, son conseil et les habitants de son territoire.
3. Le délégué est garant de l'image du SDEC ÉNERGIE auprès des élus et services de sa collectivité.
4. Le délégué informe son conseil des décisions et projets du SDEC ÉNERGIE.
5. Le délégué fait remonter aux services de sa collectivité les informations relatives au SDEC ÉNERGIE, il suit les travaux du syndicat sur son territoire.
6. Le délégué s'engage dans l'élaboration des orientations du SDEC ÉNERGIE afin que le syndicat réponde aux besoins de sa collectivité.
7. Le délégué assiste le SDEC ÉNERGIE dans l'organisation d'actions sur son territoire.
8. Le délégué se forme et s'informe pour comprendre les enjeux du SDEC ÉNERGIE.
9. Le délégué est présent à chaque réunion à laquelle il est convoqué en fonction de son mandat : commissions locales d'énergie, comité syndical, bureau syndical.
10. Le délégué n'agit pas en son intérêt propre, ni pour celui de son employeur ou pour celui d'un tiers.



Le SDEC ÉNERGIE, le service public de l'énergie dans le Calvados

Réunissant toutes les communes du département et 9 intercommunalités au 1^{er} janvier 2020, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du territoire.

Le SDEC ÉNERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales :

- depuis la production d'énergie : construction de réseaux de chaleur à partir de bois énergie, de méthanisation, développement de centrales photovoltaïques solaires, cadastre solaire...
- en passant par la distribution : organisation des services publics de l'électricité et du gaz, renforcement, effacement et construction des réseaux publics d'électricité...
- jusqu'à l'utilisation : éclairage économique et intelligent, Smart Grids, infrastructures de recharge pour véhicules à faible émission de CO² (électriques, hybrides, hydrogène rechargeables, Bio GNV...)

Développeur de projets, porteur des valeurs du service public,
le SDEC ÉNERGIE revendique son statut d'aménageur
responsable, privilégiant la synergie des territoires
ruraux et urbains, attaché à une qualité
de service équitable en tout
point du département.

Des compétences multiples au service des collectivités et des usagers

Le SDEC ÉNERGIE réalise chaque année plus de 30 millions de travaux sur les réseaux et en faveur de la transition énergétique. Le syndicat prend en charge l'organisation ainsi que le financement de travaux ou d'actions dans le cadre de ses compétences obligatoires ou à la carte au choix de chaque collectivité.

Dans le cadre de l'exercice de ces compétences, le SDEC ÉNERGIE met ainsi à disposition des collectivités des moyens financiers, techniques et humains mutualisés permettant notamment aux communes sans service technique de bénéficier d'un conseil et d'un service professionnel pour leurs travaux.



- SERVICES PUBLICS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET MAITRISE DE L'ÉNERGIE
- CADASTRE SOLAIRE : soleil14.fr
- TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'ÉNERGIES (électricité, gaz, éclairage ...)
- GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE LA SIGNALISATION LUMINEUSE
- MOBILITÉ DURABLE électrique, hydrogène GNVbio : mobisdec.fr
- RÉSEAUX DE CHALEUR ET/OU DE FROID
- PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
- SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE : mapéo-calvados.fr
- GROUPEMENTS D'ACHATS D'ÉNERGIE
- ÉDUCATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : maisondelenergie.fr

Pour toute information sur les élections au SDEC ÉNERGIE, rendez-vous sur le site internet sdec-energie.fr, rubrique «élections 2020». Posez toutes vos questions et présentez votre candidature sur elections2020@sdec-energie.fr.



Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados

www.sdec-energie.fr

f @sdecenergie

t @SdecEnergie #SDEC14